Décision 15-DCC-41 du 08 avril 2015

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Jerde SAS, Immologne SAS et Gilauclair SAS par la société Expan U Ouest

Posted on: 13 avril 2015 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Sté Expan U Ouest
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Stés Ferdé, Immologne et Gilauclair

Lire

le texte intégral de la décision
85 Ko